

CERTIFICAT DE TRAVAIL

REFERENCE RH01

DESCRIPTION Issu d'une obligation légale, le certificat de travail est un document écrit qui définit, d'une part, la nature et la durée des activités principales effectuées par le collaborateur pour le compte de l'employeur et évalue, d'autre part, la qualité des prestations fournies ainsi que le comportement, ceci pour la durée totale des rapports de travail. Au vu des différentes situations qui peuvent se présenter, sa rédaction est quelque fois complexe et demande des compétences spécifiques. Cette formation traite aussi bien des aspects théoriques que pratique. Des exercices de groupe et des échanges sont privilégiés.

OBJECTIFS Au terme de la formation, vous serez à même de/d' :

- Connaître les droits et les devoirs liés à l'établissement d'un certificat de travail
- Identifier les différents éléments d'un certificat de travail
- Rédiger de manière sûre et efficace un certificat de travail
- Formuler des situations délicates dans un certificat de travail, conformément aux exigences légales
- Evaluer le contenu d'un certificat de travail

PARTICIPANTS Responsables et praticiens RH, assistant(e)s RH, directeurs de PME

INTERVENANT Jean-Marc Bouduban, Directeur Ressources humaines

DATES A venir

LIEU Jmvaloris SNC, Quai de la Sorne 5, 2800 Delémont

DUREE Séminaire pratique de 4 soirées de 3 périodes réparties sur 4 semaines, de 18h00 à 20h30

- PRIX** CHF 600.- Le prix comprend la documentation et une attestation de participation
- RABAIS CLUB** 10% de réduction pour les membres du club Jmvaloris
- PAUSE** Boissons et collation offerte

